



Je deviens entrepreneur

Statuts – Formalités
Comptabilité – Fiscalité

Lieux

En présentiel :
06 SOPHIA-ANTIPOLIS
ou en distanciel

Durée

1 journée (1 x 7h)
modulable – adaptable
Minimum 4 pers. - Maximum 8 pers.

Coûts pédagogiques

180€ TTC
par stagiaire en présentiel
150€ TTC
par stagiaire en distanciel

Intervenant

Isabelle WILLY

Devenir entrepreneur ne se limite pas à la maîtrise d'un métier. Une bonne gestion administrative, juridique, fiscale et comptable est essentielle pour assurer la pérennité de son activité.

Cette formation vise à fournir aux participants les connaissances fondamentales pour créer et gérer efficacement leur entreprise.

OBJECTIFS

- Comprendre les statuts juridiques pour exercer une activité.
- Maîtriser les formalités de création d'entreprise.
- Connaître les obligations comptables et fiscales.
- Éviter les pièges et assurer la pérennité de son entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Être impliqué dans le processus de création et/ou de direction d'une activité indépendante.

PUBLIC VISÉ

- Dirigeant (ou futur) de structure indépendante
- Toutes personnes en activité indépendante

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour organiser votre venue dans les meilleures conditions et adapter les prestations de la formation à vos besoins spécifiques, nous vous remercions de contacter au plus tôt notre service client pour signaler toute situation nécessitant un aménagement particulier.

Référent Handicap, Isabelle WILLY tel : 06 50 97 32 32

PROGRAMME

Module 1 : Les différents statuts juridiques, choisir le plus adapté à sa situation et à son activité

- Le régime de l'auto-entrepreneur (micro-entreprise)
- Les entreprises individuelles (EI / EIRL)
- Les sociétés unipersonnelles (EURL / SASU)
- Les sociétés pluripersonnelles (SARL / SAS)

Module 2 : Formalités de création, les étapes administratives et fiscales

- La réglementation de son activité
- Effectuer les formalités via INPI
- Création de l'espace en ligne Impôts.Gouv
- Assurances et protections obligatoires

Module 3 : Les obligations comptables, fiscales et sociales

- Quelle comptabilité et quels outils
- Les charges et taxes : déclaration, paiement
- La rémunération du dirigeant
- La TVA : exonération, déclaration, paiement

Présentation et analyse des projets – Mise en application

- Analyse des projets des participants
- Identification des risques et solutions
- Récapitulatif des points clefs
- Conseils et plan d'action

Modalités & délais d'accès

Dans le cas d'un financement sur fonds propres	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du(ou des) stagiaire(s), la formation est mise en place dans un délai moyen de 1 à 2 semaines, conditionné au paiement intégrale. Cette session est garantie si minima de 4 participants.
Dans le cas de demande de prise en charge en subrogation de auprès de son OPCO	La formation est mise en place dès connaissance de l'acceptation de la prise en charge financière par l'OPCO.
Dans le cas de demande de financement par l'OPCO sans possibilité de subrogation de paiement	La formation est mise en place dès réception du devis et des conventions de formation validées. .
Dans le cas de financement de la part des financeurs publics	Après la période légale de 1 mois nécessaire à l'étude du dossier et réception de l'accord de financement de l'organisme concerné.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés théoriques interactifs
- Études de cas personnalisées
- Supports visuels et docs types
- Session de questions-réponses pour clarifier les points spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue lors des exercices pratiques
- Participation active aux discussions et aux études de cas
- QCM final pour évaluer la compétence des participants

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de participation.

Ce programme de formation est conçu pour être interactif et adaptable en fonction des besoins spécifiques des participants. Des ajustements peuvent être apportés pour répondre aux demandes particulières des entreprises ou des stagiaires.

CONTACT



ISABELLE WILLY
Tel : 06 50 97 32 32

contact@azur-management.fr
www.azur-management.fr